

Bonne Année 2019!



Saint-Sylvestre
www.st-sylvestre.org

Entre les branches

Année 13, no 1, Février 2019

Les glissades familiales de St-Sylvestre



1er, 2, 3 FÉVRIER 2019



Venez glisser en famille ou entre amis sur des pistes qui offrent une vue magnifique sur les montagnes de St-Sylvestre.



Il est recommandé
d'apporter votre
matériel de glisse:
Casque
Chambre à air
C'est pour votre
sécurité!

Programmation

VENDREDI (prix d'entrée 7\$)

19h00 à 22h00: Glissades sur pistes éclairées

20h00 à 2h00: Dj sous la tente

22h15: Feux d'artifices

SAMEDI et DIMANCHE (Prix d'entrée 10\$)

11h00 à 16h00: Glissades

13h00 à 15h00: Tire sur la neige à volonté (5\$)

Entrée gratuite pour les 5 ans et -
et pour les non glisseurs!

- + Parc d'amusement pour les enfants
- + Musique et animation
- + Casse-croûte et boissons sous une tente chauffée
- + Toilettes chauffées
- + Grand stationnement gratuit
- + Remontées traditionnelles avec tracteurs et sleighs



Pour informations: 418-596-2384#2
www.st-sylvestre.org

DEMANDE DE PERMIS

À tous les citoyens et citoyennes de St-Sylvestre, nous sommes à retravailler le plan d'urbanisme de la municipalité de St-Sylvestre afin de l'actualiser. Pour se faire, nous devons cesser d'émettre certains permis pendant le processus d'adoption des nouveaux règlements. Nous ne pourrions émettre certains permis entre le 1^{er} mars et le 6 mai.

C'est pourquoi nous vous invitons à faire vos demandes de permis avant le 1^{er} mars si vous avez des projets pour le printemps.

Voici les sections du plan d'urbanisme qui seront retravaillées :

- 1-les usages autorisés dans la majorité des zones urbaines (24 à 35.1, 41 et 41.1);
- 2-le nombre de bâtiments complémentaires autorisé (annexés ou incorporés);
- 3-l'implantation des thermopompes;
- 4-les tarifs d'émission des permis et certificats.

Vous serez informés plus précisément dans les prochaines semaines des modifications proposées.



Fabrique

Corps Âme Esprit

Réflexion spirituelle de Noël 2018 à méditer tout au long de l'année 2019.

« Seigneur que nous devons-nous faire ? Veiller + Aimer + Partager + Servir »

Dans notre paroisse de St-Sylvestre existe un dynamique bénévolat à tous les niveaux. Que les gens en soient bénis et que cela continue. Aimer + Partager + Servir Le thème que je veux mettre en lumière et qui est très d'actualité c'est « **VEILLER +** » Jésus a dit : « **Veillez et priez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure...** »

« **VEILLER** » c'est rester conscient de notre raison d'être sur la terre : un voyage au cours duquel chacun à sa propre mission à accomplir dans le quotidien, en faisant de son mieux, sur tous les plans.

« **VEILLER** » cela suppose de garder une relation vivante avec Dieu qui vit en nous. Au réveil et au coucher se brancher sur « **LUI** » par un signe de la croix, offrir notre journée et lui demander de nous accompagner. Le soir, « **remercier** ». Lui réciter le Notre Père, prière laissée par Jésus pour le prier.

En participant aux sacrements, des rites qui augmenteront en nous la grâce : des forces spirituelles.

Particulièrement l'eucharistie qui fait mémoire de Jésus de son dernier repas « **Faites ceci en mémoire de moi** » et recevoir la communion, le corps du Christ, le pain de l'âme.

« **VEILLEZ** » c'est garder en nous la paix de l'âme aidé en cela par une vie remplie de « pardons ». Recevoir le sacrement du Pardon, la thérapie de la libération pour conserver sa paix intérieure afin que notre âme s'envole facilement au moment de notre passage, du décès de notre corps.

Enfin « **VEILLEZ** » c'est progresser toujours plus dans la Foi et l'Amour.

Bonne Nouvelle Année de vie en santé de Corps – Âme – Esprit

Ginette Foucault-Lavallée

E.A.L. St-Sylvestre

Volet annonce de l'évangélisation et éducation de la Foi.

Organismes

Club FADOQ

Baseball-poche: rencontre inter-paroissiale, jeudi le 31 janvier, au Centre multifonctionnel, à 19 h. Inscriptions à compter de 18h30.

Soirée de la St-Valentin : vendredi le 15 février, à 19 h, au local, nous soulignerons la St-Valentin. Pour l'occasion, des prestations de <<Jeunes talents>>, élèves du primaire et du secondaire, vous seront présentées. Par la suite, jeux de société et goûter. Nous vous attendons en grand nombre pour apprécier et encourager notre belle relève artistique.



Qu'est-ce que VIACTIVE? C'est l'occasion pour les 50 ans et plus de **bouger en groupe tout en s'amusant.**

Quand? Les mercredis, de 13 h à 14h, au local de la FADOQ. **Début le 6 février.**

Venez bouger avec vos animatrices Diane Jackson et Lise Ross. Activité gratuite pour les femmes et les hommes.

Pour informations : Diane Jackson au 418-596-2178

FERMIÈRES

Réunion du mardi le 5 février 2019 à 13h30

Nous organiserons un jeu pour faire travailler les méninges et on couronnera une Valentine.

Vous devrez porter, si possible, un accessoire rouge et les personnes présentes pourront jouer aux cartes.

Une boisson alcoolisée sera servie à cet occasion.

CHEVALIERS DE COLOMB

Mardi le 12 janvier 20h, Rencontre avec conjointes pour souligner la St-Valentin

Heure du conte

Conte, animation et bricolage (2 à 8 ans)

Spécial St-Valentin

Quand Loup veut sauver sa Louve... Une histoire d'entraide et d'amour.



Bibliothèque municipale La Rencontre

Dimanche 17 février à 10h30

Inscription avant le 15 février à :

Loisirs@st-sylvestre.org ou 418 596-2384 poste 2

BIBLIOTHÈQUE LA RENCONTRE

824 rue Principale - Tél. : (418) 596-2427

Heures d'ouverture: jeudi, 19h à 20h30, et dimanche, 10h à 11h30

Nouvelle adresse courriel : bibliorencontre@gmail.com

Web : <http://www.bibliothequelarencontre.com>



: Bibliothèque de Saint-Sylvestre



Tirage de Noël - Félicitations à nos gagnants, James Huot et Annick Lajoie, deux fidèles visiteurs de notre bibliothèque!

Nouvelles revues - Trois revues mensuelles pour les jeunes s'ajoutent à notre collection : *Les Débrouillards* pour les curieux de 9 à 13 ans, *Mes premiers J'aime lire* pour les débutants en lecture, et *Pomme d'api* pour les tout-petits.

Renouvellements - Les bénévoles n'accepteront plus de faire des renouvellements par téléphone; le faire soi-même en ligne est très simple. Il suffit d'aller sur le site de la bibliothèque (www.bibliothequelarencontre.com), de cliquer sur l'icône [SE CONNECTER] dans le coin gauche en haut et d'inscrire ses nom d'utilisateur et mot de passe. Une fois rendu, dérouler la page jusqu'à ce que le livre à renouveler apparaisse et cliquer sur [RENOUVELER] à droite; la date de retour devrait alors changer. Veuillez noter que cela ne fonctionnera pas pour les nouveautés et ce, pendant les trois (3) premiers mois de leur arrivée à la bibliothèque.

Avis à tous les propriétaires de chiens

La municipalité de St-Sylvestre à solliciter les services d'Escouade Canine pour faire face aux problèmes de chats et de chiens errants. M. Simon Bédard, propriétaire d'Escouade Canine, et ses employés passeront à chaque porte en février et en mars 2019 afin de vérifier si votre chien est enregistré au registre de la municipalité (afin d'être conforme au règlement municipal 107-2017). De plus, il offrira des médailles à tous les chiens (enregistrés ou non). Ainsi, si un chien est retrouvé sur le territoire de la municipalité, il sera facile de retracer le propriétaire.



Enfin, veuillez prendre note que les frais d'enregistrement de 25\$ par chiens vous seront facturés par la municipalité si votre animal n'est pas déjà enregistré (la licence est valide pour la vie du chien).

Pour terminer, nous vous invitons à appeler À LA MUNICIPALITÉ (et non Escouade Canine) si vous avez une problématique quelconque avec des chats ou de chiens ou pour toutes autres informations.

418-596-2384

**PAPA,
MAMAN,
C'est le temps
de m'inscrire!!**

**Passé-Partout
avec
mon enfant**

Pour qui?
Enfants de 4 ans (Nés entre le 1er octobre 2014 et le 30 septembre 2015)

Quand?
Avant l'entrée scolaire 2019

Où?
Secrétariat de l'école de votre municipalité
ou de votre quartier

Note :
Le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, son numéro d'assurance maladie et une preuve de résidence sont obligatoires lors de l'inscription.

**La réussite
de votre enfant passe
par vous....**

Municipalité de Saint-Sylvestre

AVIS PUBLIC PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Le **second projet** de règlement N° 115-2018 modifiant le règlement de zonage N°05-97 a été adopté le 14 janvier 2019 :

Ce second projet de règlement vise à RÉVISER LA SUPERFICIE MAXIMALE AU SOL DES BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'USAGE HABITATION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 janvier 2019, le conseil a adopté le second projet de règlement no. 115-2018 modifiant le règlement de zonage en vigueur.
2. Le second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du second projet de règlement peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.
4. Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, au bureau de la municipalité.
5. Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
 - Être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **11 février 2019**
 - Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).
6. Toutes les dispositions du second projet, qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.
7. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 423B rue Principale, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Sylvestre, le 29 janvier 2019

Marie-Lyne Rousseau
Dir. Gén. et Sec.-très.

6 EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANT pour le Terrain de Jeux été 2019

+Animateur (trice) (14 ans et +) (3 postes) Durée : 6 à 8 semaines du 25 juin au 16 août (flexible).

+Coordonnateur (trice) du terrain de jeux + Animateur (trice) responsable du terrain de jeux (18 ans et +)

Durée: 8 à 10 semaines du 11 juin au 16 août (flexible).

Une formation de base est prévue. **Vous avez jusqu'au 11 mars pour remettre votre candidature.** Veuillez apporter votre lettre de motivation et curriculum vitae au bureau municipal ou au loisirs@st-sylvestre.org info: 418- 596-2384 # 2



Budget 2019

Les membres du conseil municipal de St-Sylvestre ont adopté, le 10 décembre 2018, un budget au montant de 2 490 659\$.

Revenus	Dépenses
Taxes 1 463 449\$	Administration 378 951\$
Paiements tenant lieu de taxes 20 000\$	Sécurité publique 223 083\$
Transfert 368 400\$	Réseau routier 808 046\$
Services rendus 24 310\$	Hygiène du milieu 118 422\$
Droits et intérêts 54 500\$	Remb. Dettes 139 520\$
Autres revenus 560 000\$	Immobilisations 417 000\$
	Autres dépenses 405 637\$
TOTAL 2 490 659	TOTAL 2 490 659

Voici le règlement de taxation pour l'année 2019

Règlement 116-2018 définissant le taux de taxation et tarification pour l'année 2019

Le taux de taxe est fixé pour chaque cent dollar d'évaluation imposable conformément au rôle en vigueur au 1^{er} janvier 2019

Article 1

Taxe foncière générale	\$ 0.85232
Police	\$ 0.08175
Taxe égout pour tous	\$ 0.007598
Égout utilisateur	\$ 216.72/logement

Article 2

Ordure :	
Résidence	\$ 140.00/logement
Ferme	\$ 195.00/ferme
Chalet	\$ 78.00/chalet
Rés./commerce	\$ 225.00/rés. /comm.
Petit commerce	\$ 165.00/commerce
Moyen commerce	\$ 245.00/commerce
Conteneur	\$ 550.00/an
Bacs suppl.	\$ 50.00/bac

Le ou les bacs supplémentaires seront facturés de la façon suivante :

Résidence : 1 bac accepté	2 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Ferme : 2 bacs acceptés	3 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Commerce: 2 bacs acceptés	3 ^e et suivant \$ 50 de plus/bac

Article 3

Fosse septique	
Résidence	\$ 80.00/logement
Chalet	\$ 40.00/chalet

Article 4

Le paiement des comptes de taxes dépassant \$ 300.00 pourront être fait en 6 versements égaux aux dates suivantes :

15 mars, 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre

Article 5

Le taux d'intérêt applicable pour le retard des paiements de taxes est fixé à 18 % par année, que les intérêts moins de \$ 5.00 soient annulés après le versement final du mois d'octobre.

La fin de semaine des sucriers est de retour

Le vendredi 1er mars, il y aura **le tournoi de 500**

Le samedi 2 mars soirée **avec conteurs**

Le dimanche 3 mars avec **la messe des sucriers** à l'église de Saint-Sylvestre suivie **d'un brunch** des sucriers et **gala d'amateurs** au Centre multifonctionnel.

Les cartes pour le brunch sont en vente auprès de Pauline Therrien 418-596-2191, Ovide Marcoux 418-596-2567, Aglaé Thivierge 418-596-2792, Claude Nappert 418-596-2212, Jacinthe Létourneau 418-596-2447 et à L'Alimentation de St-Sylvestre au profit de l'Église de St-Sylvestre.

*** Avis à nos producteurs du secteur du rang St-Paul , rang Ste-Frédéric, rang Ste-Catherine et de la route du Moulin. * Nous aurons besoin de sirop pour la confection de la tire, si vous désirez en offrir pour l'occasion. Communiquez avec M. Michel St-Hilaire au 418-596-2252.**



Nouveauté

Contes à la Cabane

Samedi, 2 mars 2019

20h00

Salle Lotbinière du Centre multifonctionnel

Dans une courte première-partie:
Nicolas Nappert, conteur à ses heures

Conteurs invités:
Gilles Perreault & Martin Savoie

Café, desserts sucrés & breuvages offerts.

Ouverture des portes à 19h00

Places limitées | Réservations obligatoires
Contactez Famille Nicolas Nappert
418-596-2030 | 2gilnap@gmail.com

20,00\$

Club Lions de St-Sylvestre Inc

À l'occasion de la période des fêtes, les membres du Club Lions de St-Sylvestre ont organisé une levée de fonds, la GUIGNOLÉE. Les membres aidés de plusieurs bénévoles ont amassé la somme de 2 622.00\$ entre 9 et 12h lors du 1er décembre dernier.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette activité. Merci spécial aux jeunes et bénévoles qui ont aidé.

Nos remerciements vont aussi aux généreux donateurs et aux commanditaires qui nous ont encouragés. Nous rappelons que cette somme servira uniquement pour aider les jeunes et les organisations de jeunes.

L'an dernier, le Club a remis plus de 2 500.00\$ à cette fin. Encore BRAVO et MERCI de nous aider à servir!



Le dimanche 16 décembre dernier, les membres du Club Lions de St-Sylvestre ont continué la tradition en allant divertir les résidents du CHSLD de l'endroit.

La musique, assurée par des bénévoles, a su mettre de l'entrain dans le centre. Les personnes âgées ont apprécié le goûter et les breuvages fournis.

Comme cadeau, le Club Lions s'est engagé à relocaliser le mini poulailler et à ériger une clôture pour protéger les poules. Ce travail sera fait au printemps.

Merci aux membres présents et bravo pour votre implication dans le service.

Le jeudi 20 décembre dernier, des membres du Club Lions de St-Sylvestre ont offert et servi un repas de Noël aux étudiants du primaire de l'école l'Astrale de la localité.

Les jeunes ont pu manger à leur faim un délicieux repas, chaud et froid, avec breuvages et dessert.

Tous ont semblé fort heureux et la direction de l'école à remercier le Club Lions pour cette implication.



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du service incendie de St-Sylvestre vous remercie de votre encouragement lors du souper spaghetti du 19 janvier dernier.

Tous les profits de cette soirée serviront à l'achat d'équipements afin d'améliorer la sécurité de la population de St-Sylvestre.

Merci Beaucoup et à l'an prochain !

Date limite pour vos articles:

16 février 2019 Prochaine parution en février.

Les envoyer à loisirs@st-sylvestre.org